BESOINS HUMAINS ET JUSTICE SOCIALE

La Conférence générale du Conseil international des Agences bénévoles (ICVA) se réunit tous les trois ans. La dernière en date eut lieu en juin 1968, à Londres, et elle avait pour thème « Besoins humains et justice sociale ». Les deux grands sujets qui y furent traités étaient les « Problèmes des réfugiés » (Refugee problems) et « L'aide au développement » (Development assistance), sujets qui concernent aussi bien les organisations privées charitables et les institutions intergouvernementales que les organisations de la Croix-Rouge. La preuve en est la participation aux groupes de travail du Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, qui présenta un exposé d'introduction sur les secours d'urgence, et la communication de M. P. C. Stanissis, responsable de la planification des secours de la Ligue, sur la coordination des secours en cas de désastre.

ICVA Documents *a consacré un numéro spécial à cette Conférence* [1]. *On y trouve les textes résumés des principaux discours et exposés qui furent prononcés après que M. Wilhelm S. Boe eut ouvert la Conférence qu'il présidait et rappelé que « les gouvernements doivent comprendre que le rôle des agences bénévoles n'est pas de remplacer les efforts gouvernementaux, mais de les compléter ». De courts extraits de ces textes évoqueront, pour nos lecteurs, certaines préoccupations de l'heure.*

S. E. le Cardinal Heenan, archevêque de Westminster. — Le problème de la misère est un problème universel qui doit nous préoccuper tous parce que nous appartenons tous à une seule famille. Qui est mon prochain? Il ne faut pas hésiter à donner la réponse: tous, tous, sans exception. Pas seulement ceux qui ont la même religion ou qui sont

[1] Genève, décembre 1968, nº 9.

de la même couleur ou qui ont le même point de vue politique. C'est un fait que le monde se rétrécit. Nous ne sommes pas tant des voisins de palier que des gens habitant tous la même maison. La rapidité des voyages est telle qu'il est pratiquement impossible d'éviter ses semblables même si on le désirait. Il est dans l'intérêt de chacun, qu'il soit mû ou non par des mobiles spirituels, de venir en aide aux deshérités.

M. A. H. Boerma, directeur général de la FAO. — Je suis profondément conscient de l'importance de combiner tous les efforts, toutes les ressources, toute la vigueur dont l'humanité est capable, pour répondre à cette grande occasion d'agir et à ce défi que représente le développement. Dans les domaines qui concernent particulièrement la FAO: la production, la conservation, la distribution et l'usage des produits alimentaires, le relèvement du niveau de nutrition et les problèmes complexes du développement agricole et rural, nous sommes parfaitement conscients de l'insuffisance de nos ressources et de la lenteur de notre avance. Nous savons aussi que les programmes des gouvernements ont jusqu'ici été très insuffisants pour répondre aux besoins dans ce secteur et dans tant d'autres. Nous ne nous occupons que d'un seul secteur du front de développement, quoique, croyons-nous, vital, et nous savons que le succès ne sera obtenu qu'au prix d'un immense effort mondial auquel toutes les classes de la société, nationale et internationale, doivent prendre une part active.

Dr Malcolm Adiseshiah, directeur général adjoint de l'UNESCO. — Je crois que l'éducation joue dans le développement un rôle fondamental, déterminant, et j'ai tenté de démontrer cette vérité de diverses manières. En résumé, l'éducation favorise le développement de deux façons, qui font partie du terme « croissance » de l'équation du développement. D'abord, l'éducation fournit les capacités nécessaires à bon nombre de professions. Et puis elle crée, influence et détermine le cadre socio-culturel qui est un élément indispensable de l'infrastructure du développement.

M. Ivan Lansberg Henriquez, président du Dividendo Volontario para la Comunidad, Venezuela. — Notre monde subit des conditions d'iniquité croissantes et nous commençons à le comprendre. La justice sociale est devenue indivisible et il ne peut y avoir qu'une seule réponse rationnelle à cette situation: la réponse, c'est le développement.

Développement, cela ne signifie naturellement pas seulement croissance économique. Il s'agit d'une croissance économique jointe à des

changements structurels. Le volume s'allie à l'équilibre; la quantité à la qualité et l'objectif final essentiel, c'est le développement des êtres humains et leur manière de communiquer, de trouver des valeurs et un travail significatif, d'aimer et de vivre ensemble. Cela a moins à voir avec les choses qui peuvent être mesurées qu'avec les impondérables.

M. Ernst Michanek, directeur général de l'Office central suédois pour l'Aide au Développement. — L'expérience recueillie au cours des années a montré que le problème mondial de la population a des aspects qualitatifs aussi bien que quantitatifs; qualitatifs, parce qu'il reste encore beaucoup à faire pour établir de nouvelles méthodes de planning familial, quantitatifs parce que d'immenses ressources humaines et matérielles seront nécessaires pour les résoudre. Les problèmes globaux exigent des efforts globaux.

Prince Sadruddin Aga Khan, Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés. — J'en viens maintenant au problème de l'assistance. Quelles sont les principales différences entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie? Pour ce qui est de l'Europe, nous nous accordons à estimer, je pense, que nous traitons les réfugiés comme autant de cas individuels. En Afrique et en Asie, au contraire, nous avons affaire à des groupes pour lesquels il est absolument impossible d'envisager la question de l'éligibilité sur une base personnelle. D'autre part, il s'agit de réfugiés auxquels des secours d'urgence sont indispensables parce que, ayant fui d'un pays d'Afrique pour chercher asile dans un autre, ils arrivent démunis de tout et ont donc besoin immédiatement de produits alimentaires, de médicaments, de couvertures, parce qu'ils ont dû s'enfuir sans avoir le temps d'emporter avec eux quoi que ce soit. Cela dit, si les méthodes sont différentes, le but reste le même: nous devons aider ces gens à cesser d'être des réfugiés. Nous devons faire en sorte qu'ils puissent reprendre une vie normale, soit par voie de rapatriement librement consenti, soit par voie d'intégration sur place ou, éventuellement, de réinstallation.

M. Dramane Ouattara, Organisation de l'Unité Africaine. — Le problème des réfugiés est universel et n'est donc pas le seul fait du continent africain. En fait, il a existé bien longtemps avant que la Communauté internationale ne commence à s'organiser et à s'intéresser à la question. Mais il faut reconnaître qu'aujourd'hui l'un des problèmes les plus aigus de réfugiés se pose au continent africain. Il y a actuellement en Afrique près d'un million et demi de réfugiés.

M. Walter M. Besterman, directeur adjoint du CIME. — Beaucoup de travail a été accompli mais il reste beaucoup à faire. Il n'y a pas de limites à ce vaste problème, mais je crois fermement que nos organisations, en collaborant étroitement et en poursuivant le même but humanitaire, peuvent faire beaucoup pour que le droit fondamental de libre circulation ne soit refusé à aucun réfugié faute d'organisation ou de fonds internationaux. En offrant nos services pour répondre aux besoins humains de ces gens, nous ne leur épargnons pas seulement l'inquiétude, l'incertitude et même le désespoir, mais nous aidons aussi directement les gouvernements des pays qui, pour des raisons géographiques, ont supporté, et pourraient bien continuer à supporter, le fardeau d'arrivées massives de réfugiés.

Comme nous l'avons indiqué, M. P. C. Stanissis présenta une communication, qui avait pour titre « Planification et coordination des secours de la Croix-Rouge », et dont voici un extrait:

En ce qui concerne le Plan national de secours en cas de catastrophe, nous voudrions souligner qu'il doit prévoir des tâches spécifiques à l'intention de la Société nationale de la Croix-Rouge. Il n'est pas possible d'indiquer avec précision celles qui doivent être confiées à chaque Société. Elles dépendent en effet du degré de développement de la Société en question, de son organisation, de sa structure, de ses activités normales, du nombre et des qualifications des membres de son personnel et de ses volontaires, ainsi que de ses ressources financières et matérielles, éléments qui varient d'un pays à l'autre. Cependant, rien ne s'oppose à « être préparé à l'avance et à agir quand se produit un désastre ». Le principe reste le même. La Société de la Croix-Rouge doit être prête à agir parce que l'une de ses tâches fondamentales est de venir en aide aux victimes de catastrophes.

Dans le cadre de l'opération de secours, le rôle de la Croix-Rouge consiste à subvenir aux quatre besoins fondamentaux et urgents des victimes d'une catastrophe: vivres, abris, vêtements et soins médicaux supplémentaires.

Enfin, nous voudrions attirer l'attention de nos lecteurs sur l'exposé que fit M. Henrik Beer, secrétaire général de la Ligue, sur le sujet suivant: « Secours internationaux en cas de désastres, nouveaux problèmes, nouvelles solutions ». Il s'agit d'un problème important pour le mouvement de la Croix-Rouge et nous pensons donc utile de reproduire de larges passages de ce texte, tel qu'il a paru dans ICVA Documents [1].

[1] Geneva, November 1968, No. 8, — Traduit par nos soins.

« Nouveaux problèmes, nouvelles solutions », tel est le sous-titre de cet exposé. Quels sont les nouveaux problèmes ? N'y a-t-il pas toujours eu des désastres ? Certes, mais le monde d'aujourd'hui est tellement différent de celui de naguère que les désastres dits « classiques » se présentent dans une lumière nouvelle, eux aussi. Nous savons davantage sur les sinistres, leurs causes et ce qu'il convient de faire; l'attitude à l'égard des victimes est, elle aussi, nouvelle.

Nous n'avons naturellement guère d'influence quant à la fréquence des catastrophes naturelles. Au cours des dix dernières années, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a dû lancer un appel international toutes les trois semaines, en particulier pour la vaste zone de sinistres qui s'étend à travers le bassin méditerranéen, le Proche-Orient, le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient et jusqu'à la côte de l'Asie orientale, en passant par les archipels. Une autre zone s'étend le long des Andes, et nous ne devrions pas oublier que certains pays, comme les Etats-Unis et l'URSS, se tirent d'affaire par eux-mêmes et ne demandent pas de secours, bien qu'ils soient victimes de désastres.

En fait, la plupart des pays situés dans les zones sinistrées sont en voie de développement. C'est pourquoi il est si important de pouvoir envoyer immédiatement, en qualité d'agents de liaison, des personnes ayant une bonne formation et prêtes à prendre le premier avion pour se rendre sur le lieu du désastre; également important aussi que l'organisation intéressée ait des rapports tels avec sa représentation sur place, que l'acceptation de semblables agents de liaison soit un point qu'on ne discute pas. C'est donc un élément très favorable s'il existe dans chaque pays une organisation bénévole, rattachée à une institution internationale, dont l'un des objectifs est de porter secours en cas de catastrophe, et si possible active dans le pays qui va recevoir les secours...

... La formation et le recrutement de tels agents de liaison, prêts à partir immédiatement, sont aussi essentiels que la formation de techniciens à d'autres fins. Il faut aussi se souvenir qu'il est naturel que la plupart des pays frappés par un désastre, mais forts de leur fierté nationale et du sentiment de leur indépendance, désirent avoir la responsabilité de la conduite des actions de secours proprement dites, tandis qu'ils acceptent plus facilement quelqu'un qui ne demande pas à conduire les opérations, mais offre seulement d'aider et d'acheminer les secours provenant d'autres pays.

La nécessité d'obtenir des renseignements, le conflit moral qui naît entre l'obligation de dire la vérité et le courage de déclarer qu'une information ne peut pas être donnée et par ailleurs le fait de perdre une occasion de réunir très largement des fonds, voilà des éléments tout à

fait nouveaux, et dont nous devons tenir compte. Les délégués et les agents de liaison doivent faire preuve de force morale. De nombreux cas peuvent se présenter, dans lesquels les ressources à disposition sont suffisantes, et où une aide internationale ne devrait pas être fournie.

Toutefois, un autre problème encore se présente, complètement nouveau, et qui procède de ce qui vient d'être dit. Il concerne les désastres qui surviennent dans des pays en principe bien organisés et disposant de ressources telles qu'ils estiment — et l'affirment d'ailleurs — pouvoir apporter eux-mêmes, sans aide extérieure, l'assistance nécessaire. Cela signifie, par exemple, que la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge n'a pas la possibilité de lancer un appel. Si une Société nationale collabore, sur place, avec son gouvernement, lequel déclare: « Pas d'appel », aucun appel ne sera lancé par la Ligue. Néanmoins, ce pays peut être si connu, tant de gens l'ont visité, les images de la catastrophe sur les écrans de TV sont si terrifiantes, que de nombreux pays souhaitent apporter leur aide, indispensable au moment où la situation est critique, et cela sans pour autant avoir reçu un appel direct. Il peut alors arriver, comme nous en avons eu un exemple récemment, que l'on fasse appel à la Ligue pour « coordonner l'aide spontanée », mais beaucoup trop tard pour que cette dernière puisse exercer une influence quelconque à l'endroit où des secours de différentes natures auraient été nécessaires, et quant à la façon dont cette aide devait être organisée. La situation alors est très délicate et difficile. Les possibilités d'une action et d'une coordination adéquates sont très minces et requièrent, ici également, du courage moral. On ne doit jamais oublier que l'aide des pays opulents à des pays voisins presque aussi riches est un phénomène que remarquent nos amis des pays pauvres et lointains. Ceux-ci font la réflexion qu'il est très facile pour un pays riche de recevoir de l'aide de ses amis et voisins, et beaucoup plus difficile pour un pays lointain de recevoir une aide semblable, et c'est un fait que nous ne devons pas négliger.

Il y a cependant, à l'échelon national, des problèmes de coordination qui présentent des aspects nouveaux. Des plans nationaux sont nécessaires. Ils ont été établis dans quelques pays, pas dans tous cependant.

Ces plans devraient comprendre une description très nette des répartitions entre les différents ministères, précisant quelles sont leurs responsabilités fondamentales, mais également celles d'autres services gouvernementaux; ils devraient aussi contenir des indications quant aux rapports entre les autorités centrales et locales de même que sur la coopération avec les institutions non gouvernementales. Enfin, on devrait assigner à ces dernières le rôle auquel les destinent plus spécialement leurs organisations dans le pays intéressé. Il devrait de plus être tout

à fait clair, du point de vue de la Croix-Rouge comme nous l'avons souligné, qu'elles devraient avoir la possibilité d'être utilisées, par les mêmes instances qu'elles dans le monde, comme étant une voie de transmission des secours.

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge doivent avoir pour impératif de placer parmi leurs objectifs premiers les préparatifs grâce auxquels elles pourront apporter des secours en cas de désastre et être utilisées ainsi, en toutes circonstances, par leurs Sociétés sœurs comme « canaux » de secours. C'est une question de plans mais, simultanément, de formation et de préparation à l'échelle nationale, puisqu'il s'agit de disposer de matériel et de personnel, non seulement dans la capitale, mais encore dans le pays tout entier. Cela implique des cours de formation, une sélection, et une façon réaliste de voir les choses qui pousseront toutes les personnes intéressées à envisager des problèmes qui peuvent devenir les leurs à n'importe quel moment.

Evoquons certains aspects nouveaux, et que l'on commence d'étudier afin d'accéder à une meilleure préparation.

En ce qui concerne le *matériel*, s'il est très favorable que nous puissions tirer parti de la résolution de l'AITA relative aux transports aériens, on ne saurait cependant en abuser et les ressources sont parfois limitées. Il y a donc une responsabilité morale à ne les utiliser que pour les personnes et les fournitures qui sont absolument nécessaires, et relativement faciles à transporter par voie aérienne. Le matériel lourd doit donc être entreposé près du théâtre des opérations, ce que nous faisons. Nous continuons à œuvrer dans ce sens en constituant des dépôts de secours décentralisés, qui ne contiennent rien qui puisse facilement se détériorer, comme la plupart des denrées et des médicaments, mais des articles lourds, tels que tentes et couvertures, convenablement emballés, enregistrés et marqués selon les normes internationales.

La formation du *personnel* et son utilisation constituent un autre problème nouveau. Nous devons éviter les amateurs enthousiastes, mais qui ne sont pas organisés. C'est une main-d'œuvre non qualifiée que l'on rencontre habituellement sur les lieux d'une catastrophe. Or, nous devons autant que possible réduire le nombre du personnel et être aussi exigeants que possible quant à la qualité. Des cours de formation devront se poursuivre, et il nous faut combler les lacunes dans les domaines où nous avons constaté que le personnel disponible à bref délai est dénué des qualifications nécessaires.

On a souligné, dans les résolutions des Nations Unies et à d'autres occasions, que la tâche fondamentale de la Croix-Rouge est de conti-

nuer à travailler dans le sens d'une préparation et de l'établissement de plans en cas de désastres. Nous nous sommes efforcés de déterminer quelle était la situation du « planning » dans de nombreux pays. Jusqu'ici, 60 Sociétés ont répondu à nos questions et, parmi celles-ci, 25 environ possèdent des organisations nationales de secours. La plupart des Sociétés de la Croix-Rouge qui ont répondu sont comprises dans ce nombre. Nous les avons informées de ce qu'elles peuvent, par exemple, obtenir de la Ligue elle-même, et nous leur avons indiqué comment leur pays peut utiliser les fonds de secours des Nations Unies. Nous avons insisté auprès des nouvelles Sociétés nationales sur la nécessité de créer des organisations et des plans de secours.

Nous avons également demandé aux Sociétés nationales quelles sont les facilités que leurs gouvernements devraient mettre à disposition à titre de secours en cas de désastre: un grand nombre ont répondu, soit 90, et 63 d'entre elles disposent de facilités sous des formes diverses: voyages et transports gratuits ou à prix réduit à l'intérieur du pays; visas gratuits lorsque c'est nécessaire; télécommunications gratuites ou prioritaires; courrier gratuit; exemption des frais de douane pour marchandises de secours provenant de l'étranger, etc. Mais il reste encore beaucoup à faire dans cette direction.

D'autres problèmes encore sont à l'étude. L'un d'eux, important pour l'Europe et pour d'autres régions, concerne la possibilité d'être mis au bénéfice d'exemptions ou de diminutions d'impôts, lorsqu'il s'agit de donations dont l'objet est d'apporter des secours en cas de catastrophe. La question de l'information, à la fois scientifique ou plus populaire, doit également être étudiée plus à fond. Il convient de noter un point intéressant, à savoir que l'UNESCO reprendra les archives de l'Union internationale de secours et assumera quelques-unes des tâches qui incombaient à cette institution, depuis longtemps défunte; cela pourrait signifier que l'information dont on dispose serait traitée systématiquement par des experts et pourrait devenir une source d'indications utiles pour les tâches futures.

Cette énumération est incomplète, mais une coopération dans ce domaine se manifeste déjà, de même qu'ont lieu des contacts *ad hoc* à Genève, à l'occasion des catastrophes les plus graves. Nous ne saurions nous montrer trop systématiques à cet égard. Toutes les situations diffèrent. On ne peut pas entreprendre des activités de secours à l'aide de super-commissions et de super-conseils, quand chaque minute compte et que, toujours, diverses organisations s'intéressent de diverses manières à des situations diverses elles aussi. Néanmoins, le fait d'être prêt revêt une telle importance qu'il nous concerne tous; j'espère donc qu'il sera

possible, dans un avenir qui ne soit pas trop lointain, de constater un rapide progrès, de sorte que nous serons tous capables d'œuvrer à l'avenir dans le domaine des secours en cas de désastre avec plus de confiance encore, de sécurité et d'efficacité.

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Le 7 avril est la date retenue chaque année pour la Journée mondiale de la Santé: Le thème choisi, en 1969 est *Santé, travail et productivité*, en hommage à l'Organisation internationale du Travail qui célèbre son cinquantième anniversaire.

A cette occasion, le Dr M.G. Candau, directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, souligne, dans un message préparé pour la Journée mondiale de la Santé, que de nos jours encore « les conditions essentielles au maintien de la santé restent parfois négligées. Poussière, chaleur, substances toxiques, bruit, fatigue — tout cela nuit à l'équilibre physique et mental du travailleur. Le technocrate qui ne pense qu'à la production met au point des machines qui, pour donner de brillants rendements, n'en provoqueront pas moins des effets préjudiciables à la santé. Paradoxalement, des efforts irréfléchis en vue d'accroître la production peuvent aboutir à la réduire en provoquant maladie et absentéisme.

Par contre, un programme judicieusement conçu permettrait, en évitant ces risques, de promouvoir la santé.»

En effet, pousuit le Dr Candau, « médecine et hygiène du travail visent à prévenir maladies et accidents et à améliorer les conditions de travail. La machine peut être adaptée à l'homme plus facilement que l'homme à la machine. On peut aussi diminuer la fatigue et éviter la monotonie. Dans un autre ordre d'idées, une sélection méthodique permet de choisir spécialement le travailleur pour la tâche qu'il aura à accomplir, tandis que les capacités latentes peuvent être développées.

Médecins, infirmières, travailleurs sociaux, architectes et ingénieurs sanitaires, tous peuvent contribuer à préserver le bien-être physique et mental du travailleur.